

Compte rendu de la séance du 05 septembre 2017

Délibérations du conseil:

RAPPORT ANNUEL 2016 VALENCE ROMANS SUD RHONE ALPES

Monsieur le Maire expose :

Conformément à l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, "Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier".

Aussi, vous est présenté en annexe le rapport annuel 2016 de Valence-Romans Sud Rhône Alpes.

En conséquence et après consultation de ses commissions compétentes, le Conseil Municipal décide :

- de prendre acte du rapport de Valence Romans Sud Rhône Alpes relatif à l'exercice 2016.

Vote à l'unanimité.

AUTORISATION DE SIGNATURE / PROJET DE CONVENTION

MISE A DISPOSITION D'APPUIS VELOS AUX COMMUNES

Dans le cadre de son Plan des Déplacements Urbains (action28), Valence-Romans Déplacements (VRD) souhaite encourager les communes à mettre en place une offre de stationnement cyclable en mettant à leur disposition des appuis vélos.

La convention a pour objet de préciser les modalités de mise à disposition, mise en place et entretien d'appuis vélos sur le territoire communal.

Après lecture de la convention,

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention entre la commune et le Syndicat Mixte Valence-Romans Déplacements.

DELIBERATION DE PRINCIPE POUR LA CREATION D'UN ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Afin de répondre aux besoins de garde des parents du Regroupement Pédagogique Intercommunal (Chateaudouble Combovin Peyrus), Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement à compter de la rentrée de septembre 2017 dans les locaux de l'école maternelle de Châteaudouble, adaptés pour accueillir les enfants de moins de 6 ans.

Ce service fonctionnera les mercredis pendant les périodes scolaires afin d'accueillir les enfants de 3 à 12 ans et pendant les semaines de vacances scolaires.

Il sera assuré par plusieurs animateurs, dont un responsable de l'A.L.S.H. et sera ouvert les mercredis de 7 h 30 à 18 h 30 avec la possibilité pour les parents de venir chercher leurs enfants dès 17 h 00.

Des animateurs seront recrutés en fonction du nombre d'enfants afin de répondre à la réglementation en vigueur pour ce type de structure (1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans ; 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans).

QUESTIONS DIVERSES

*** Fauchage, nettoyage des bordures**

Projet envisagé : débroussaillage et traitement des talus avec d'autres communes

Investir dans du matériel.

Etablir un plan de "fauchage", un plan de financement (coût de l'opération, convention)

*** Point sur les travaux**

- Etude en cours sur l'enfouissement de la "Place des Tilleuls" à la Piscine

- Place de la Mairie :

Inauguration prévue le 30 septembre

Installation d'une enseigne

Panneaux sens interdit sauf vélos

Installation d'un panneau "Dépose minute" (suivi d'un arrêté et stationnement réglementé)

Projet jeux d'enfants

Arrêté de non stationnement lors de manifestations

*** Piscine**

Acquisition de paniers de vestiaires pour la saison 2018

Remise en place du panneau 30km/h

*** Collecte des ordures ménagères**

remise en place de la tournée dans la grande rue prochainement

*** Rentrée des classes**

2 classes de CM1/CM2

* **Déplacement du marché** : Place la Mairie au mois d'octobre

* **Arrêt de bus** : Place de la Mairie

*Projet de déplacer l'abri bus du "champ de mars"

* **Création du PLU** (Plan Local d'Urbanisme)

Réunion prochainement

*** Propositions de stage aux "ainés"**

Ateliers proposés : sécurité, bien-être, numérique, nutrition, activités physiques, mémoire

PROJETS DIVERS

* Travaux à la "Solane"

Réalisation d'un mur pour maintenir le talus

* Projet sens unique

En haut de la grande rue et la solane

* Abris bus et WC public "Place des Tilleuls" intégrés sur une terrasse

(dans l'attente d'une proposition de l'architecte)

* Réhabilitation de logements

* Radar pédagogique : installé grande rue vers l'école

* Réflexion faire ralentir : Route de chateaudouble

* Entrée du village : dans l'attente du déclassement pour travaux

* Installation d'une turbine

Prochain conseil : le 19 octobre à 20 h

Séance levée à 22 h 30